

Acte rendu exécutoire suite à transmission en Préfecture le 05/07/21 et affichage le 05/07/21  
62-200069037-20210630-30466-DE-1-1



Service	Service urbanisme
Examiné en Commission	Développement territorial et transitions le 07/06/21
Examiné en Bureau	Le 15 juin 2021
Matière de l'acte	2.1.2.1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 30 JUIN 2021  
DELIBERATION N°D185-21

URBANISME / OPERATIONS D'AMENAGEMENT : PLUI DU POLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE - COMMUNE DE LONGUENESSE- RÉVISION ALLÉGÉE - RÉALISATION D'UNE AIRE MULTISPORTS POUR L'ULCO

RAPPORTEUR : Monsieur BEDAGUE

**VU**

- le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5216-5 ;
- le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.103-2 à L.103-6, L.104-1 à L.104-3, L.151-1 à L.153-30, R.151-1,2°, R.104-28 à R.104-33, R.151-2 à R.151-53 et R.152-1 à R.153-21 et ses articles R.123-1 à R.123-14 ;
- le schéma de cohérence territorial du Pays de Saint-Omer approuvé le 26 juin 2019,
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du pôle territorial de Longuenesse approuvé le 24 juin 2019 ;
- la délibération D434-20 du 17 décembre 2020 de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer prescrivant la révision allégée du plan local d'urbanisme intercommunal du pôle territorial de Longuenesse,
- la décision de l'autorité environnementale en date du 16 mars 2021 dispensant de la réalisation d'une évaluation environnementale dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas, en application des articles R.104-28 à R.104-33 du code de l'urbanisme ;
- le bilan de la concertation ;

Par délibération du D434-20 du 17 décembre 2020, le conseil communautaire a prescrit la révision « allégée » du Plan local d'urbanisme intercommunal du pôle territorial de Longuenesse.

Par un courrier en date du 17 octobre 2019, la CAPSO a été sollicitée par l'Université du Littoral Côte d'Opale pour la création d'une aire multisports sur la parcelle AS348, actuellement propriété de la CAPSO, située sur la commune de Longuenesse, à l'arrière du Campus de la Malassise.

Cette demande intervient dans le cadre du projet de renforcement du Pôle Universitaire de Saint-Omer et plus particulièrement de sa filière STAPS. Le programme envisagé porte sur la création d'un stade synthétique, complété d'une piste d'athlétisme et d'un vestiaire.

La parcelle AS348 est actuellement classée en zone agricole au PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse, ce qui ne permet pas la réalisation du projet. La révision vise donc à reprendre la parcelle AS348 en zone UH, zone urbaine à usage d'équipements.

Conformément à l'article R153-3 du Code de l'Urbanisme, la délibération qui arrête le projet de révision du PLU(i) peut tirer simultanément le bilan de la concertation.

En application de la délibération du conseil communautaire du 17 décembre 2020 :

- un avis mentionnant le dépôt d'un dossier de concertation à la CAPSO et à la mairie du Longuenesse a été publié dans la presse,
- un registre de concertation a été mis à la disposition du public à la CAPSO et en mairie de Longuenesse depuis le début de la procédure, en vue de recueillir les observations éventuelles. Il a été complété au fur et à mesure de l'avancée des études.

La concertation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. Aucune demande de particulier n'a été recensée.

L'Autorité Environnementale, saisie d'une demande d'examen au cas par cas, a décidé que la présente procédure n'était pas soumise à évaluation environnementale.

Les différentes pièces constitutives du dossier sont désormais achevées.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- tirer le bilan de la concertation simultanément à l'arrêt de projet de révision allégée du PLUi du pôle territorial de Longuenesse, conformément à l'article R153-3 du Code de l'Urbanisme,
- arrêter le projet de révision "allégée" du PLUi du pôle territorial de Longuenesse, qui fera ensuite l'objet d'un examen conjoint des personnes publiques associées, conformément aux articles L153-34 et R152-12 du Code de l'urbanisme,

Conformément aux dispositions de l'article R153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la CAPSO et à la mairie de Longuenesse.

LE PRESIDENT



Joël DUQUENOY

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 18H00, le Conseil de la Communauté s'est réuni à Scénéo - 2/4 Avenue Léon Blum à Longuenesse, sous la présidence de son Président, Monsieur Joël DUQUENOY, à la suite des convocations adressées par voie dématérialisée le 23 juin 2021, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibération. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'une publicité au tableau d'affichage de l'hôtel communautaire et sur le site internet de la CAPSO.

### **CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

Monsieur DUQUENOY Joël, **Président**

Monsieur BEDAGUE Patrick, Madame CANARD Céline-Marie, Monsieur DISSAUX Jean-Claude, Monsieur COUPEZ Christian, Monsieur DENIS Laurent, Monsieur EVRARD Pierre, Monsieur HUMETZ Bruno, Monsieur LEFAIT Jean-Paul, Monsieur MEQUIGNON Alain, Madame MERCHIER Brigitte, Monsieur RYS Didier, Monsieur THOMAS Marc, **Vice-Présidents**

Monsieur BRAME Jean-Marie, Monsieur CAINNE Louis, Madame CATTY Christine, Monsieur CORNETTE Christophe, Monsieur DANVIN Pascal, Monsieur DEBLOCK Alain, Monsieur DENIS Philippe, Madame DUMETZ Jacqueline, Monsieur DUPONT Franck, Monsieur DUPONT Jean-Claude, Madame DUWICQUET Delphine, Monsieur EVRARD Jean-Luc, Monsieur LAGACHE Eric, Monsieur MARQUANT Francis, Monsieur MARTINOT Michel, Monsieur MOLIN Christophe, Monsieur MOREL Damien, Monsieur PRUVOST Bertrand, Monsieur SABLON Frédéric, Monsieur TELLIER Alain, Madame VASSEUR Françoise, Madame VOLLE Muriel, Monsieur WIGNERON Auxence, Madame WOZNY Florence, Monsieur AGEORGES Benoît, Monsieur BERNARD Sébastien, Monsieur BERTELOOT Hervé, Madame BOIDIN Véronique, Monsieur BOULET Michel, Madame BRIOT-DEFONTAINE Virginie, Monsieur BRUNET Olivier, Monsieur CAPITAINE David, Madame COURBOT Christine, Monsieur DEMAIRE Jean-Luc, Madame FAYEULLE Héléne, Monsieur FINDINIER Jean-Marc, Monsieur HOCHART Philippe, Monsieur LAMIRAND Jean-Pierre, Madame LAMOOT Catherine, Madame LAPACZ Céline, Monsieur LOUCHET Daniel, Madame NIVERT Florence, Monsieur ROUSSEL Benoît, Madame SEILLIER Christine, Monsieur TERNINCK Christian, Monsieur TRUANT Jonathan, Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Madame VERRELLE Patricia, Monsieur WOJTKOWIAK David, **Conseillers Titulaires**

### **CONSEILLERS TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN SUPPLEANT :**

Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BRUNET Olivier, Conseiller communautaire, Monsieur DECOSTER François, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur SABLON Frédéric, Conseiller délégué, Madame DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur COUPEZ Christian, Vice-président, Madame VANDESTEEENE Christine, Conseillère déléguée qui a donné pouvoir à Madame VOLLE Muriel, Conseillère communautaire, Monsieur MOUND Stephen, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Madame NIVERT Florence, Conseillère communautaire, Madame LEMAIRE Isabelle, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame BOIDIN Véronique, Conseillère communautaire, Madame BAUDEQUIN Odile, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame WOZNY Florence, Conseillère communautaire, Monsieur DUPONT Hervé, Vice-président qui a donné pouvoir à Monsieur EVRARD Jean-Luc, Conseiller communautaire, Monsieur DOYER Francis, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur DUQUENOY Joël, Président, Monsieur FOULON Eric, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Madame NIVERT Florence, Conseillère communautaire, Madame BROCHARD-MONTAGNER Claire, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame LAPACZ Céline, Conseillère communautaire, Madame LAMOTTE-COTTE Marie-Agnès, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame BRIOT-DEFONTAINE Virginie, Conseillère communautaire, Madame LEVRAY Chantal, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BEDAGUE Patrick, Vice-président

M. ALLOUCHERY René, Conseiller communautaire a été remplacé par M. DEHURTEVENT Benoit, Conseiller communautaire, M. DEWAMIN Didier, Conseiller communautaire a été remplacé par M. PALFART Benoît, Conseiller communautaire, M. HOCHART Casimir, Conseiller communautaire a été remplacé par M. HIRSOUT Hervé, Conseiller communautaire

### **CONSEILLERS TITULAIRES EXCUSES :**

M. BEN AMOR Rachid, M. BOUHIN Jean-Michel, M. CHEVALIER Alain, M. CRUNELLE Christian, M. DELFORGE Pascal, M. MASSEZ Alain, M. OBOEUF Gérard, M. ROLIN Joël, Mme SAUDEMONT Caroline, M. TILLIER Patrick, M. DEBOVE Gilles, Mme DUCHATEL Valérie, Mme JASKOWIAK

Hélène, M. LEBRUN-VANDEWALLE Dominique, M. PETIT Bertrand, Mme WAROT Sophie.

Nombre de délégués en exercice : 94

Nombre de présents ou représentés : 78

Nombre de votes « pour » : 78

Nombre de votes « contre » : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes non prononcés : 0